

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

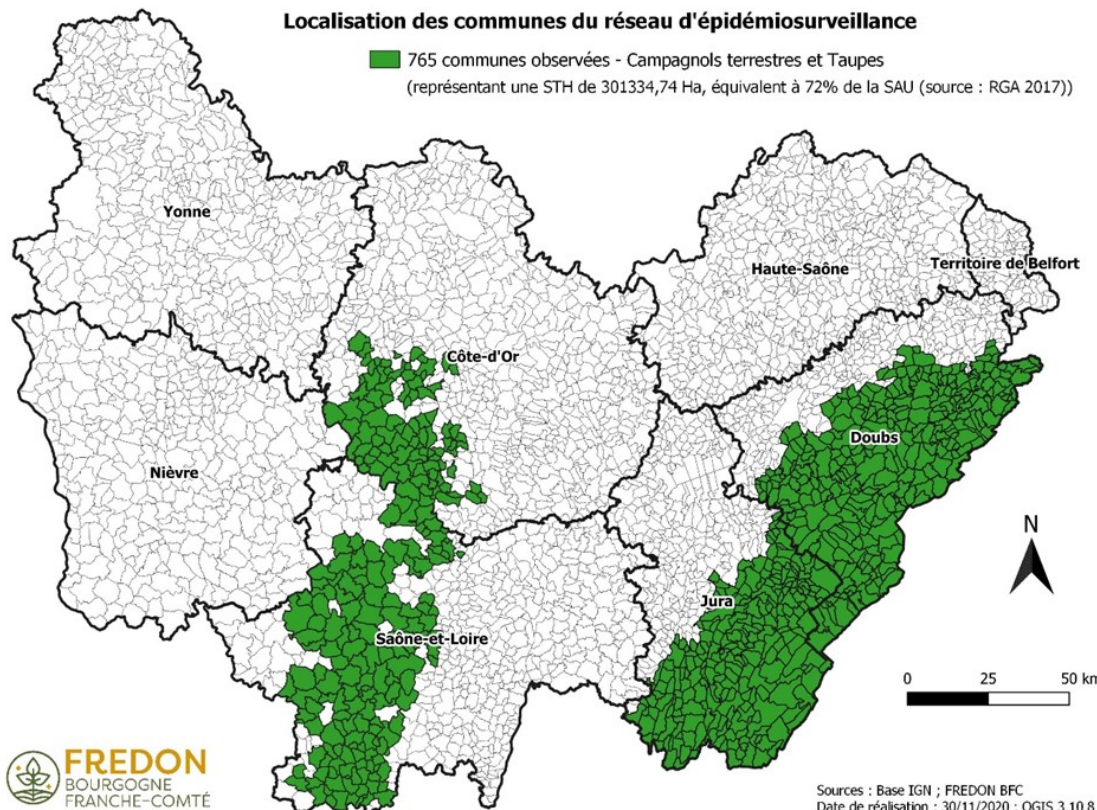
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Edition Franche-Comté

Prairies n° 5 du 4/12/2020



Carte du réseau d'épidémiosurveillance campagnol terrestre (Arvicola terrestris) et taupe européenne (Talpa europea)



Bilan sanitaire 2020

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2020	Comparaison avec 2019
Campagnols terrestres	Moyenne à Forte selon les secteurs	>
Taupes	Faible à Forte selon les secteurs	>



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Facteurs de risque phytosanitaire

L'année 2020 a été caractérisée par une sécheresse estivale minimisant les degrés d'infestation réels puis, par des épisodes pluvieux automnaux provoquant la sortie des indices et révélant des degrés d'infestations plus ou moins marqués selon les secteurs.

Bilan par bioagresseur

Méthode de suivi du campagnol terrestre et de la taupe

La méthode de suivi pour le **campagnol terrestre** est celle du « **scoring communal** » (référence au niveau national).

L'attribution d'un score se fait par le biais d'une prospection aléatoire et la plus exhaustive possible à l'échelle de la commune. L'évaluation du degré d'infestation en campagnols terrestres est réalisée par observation des indices de présence récents (tumuli), suivant une grille d'évaluation de 1 à 5, qui reflète à la fois l'extension de l'infestation dans la commune et l'impact sur les parcelles. Le niveau 5 correspond à une infestation maximale (pic de pullulation).

Les observations d'automne sont les plus représentatives de l'expression des populations de l'année et une carte de dynamique peut être effectuée.

La dynamique prend en compte le degré d'infestation de chaque commune prospectée, relevé à l'automne 2020 et repositionné dans le cycle du campagnol terrestre. Ainsi, en tenant compte des observations des années précédentes, il est dégagé une tendance (basse densité, croissance, pullulation ou déclin). Elle permet de situer chacune des communes observées dans la dynamique du cycle du campagnol terrestre pour l'année 2020.

La dynamique des populations de campagnols terrestres prend également en compte les degrés d'infestation en taupes. En effet, la taupe joue un rôle de précurseur dans le cycle du campagnol terrestre et peut être annonciateur du déclin. La méthode du « **scoring communal** » avec une échelle de 1 à 3 (3 étant l'infestation la plus forte en taupe) est utilisée pour évaluer le degré d'infestation en taupe.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

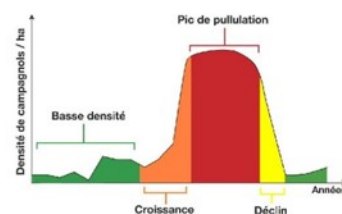
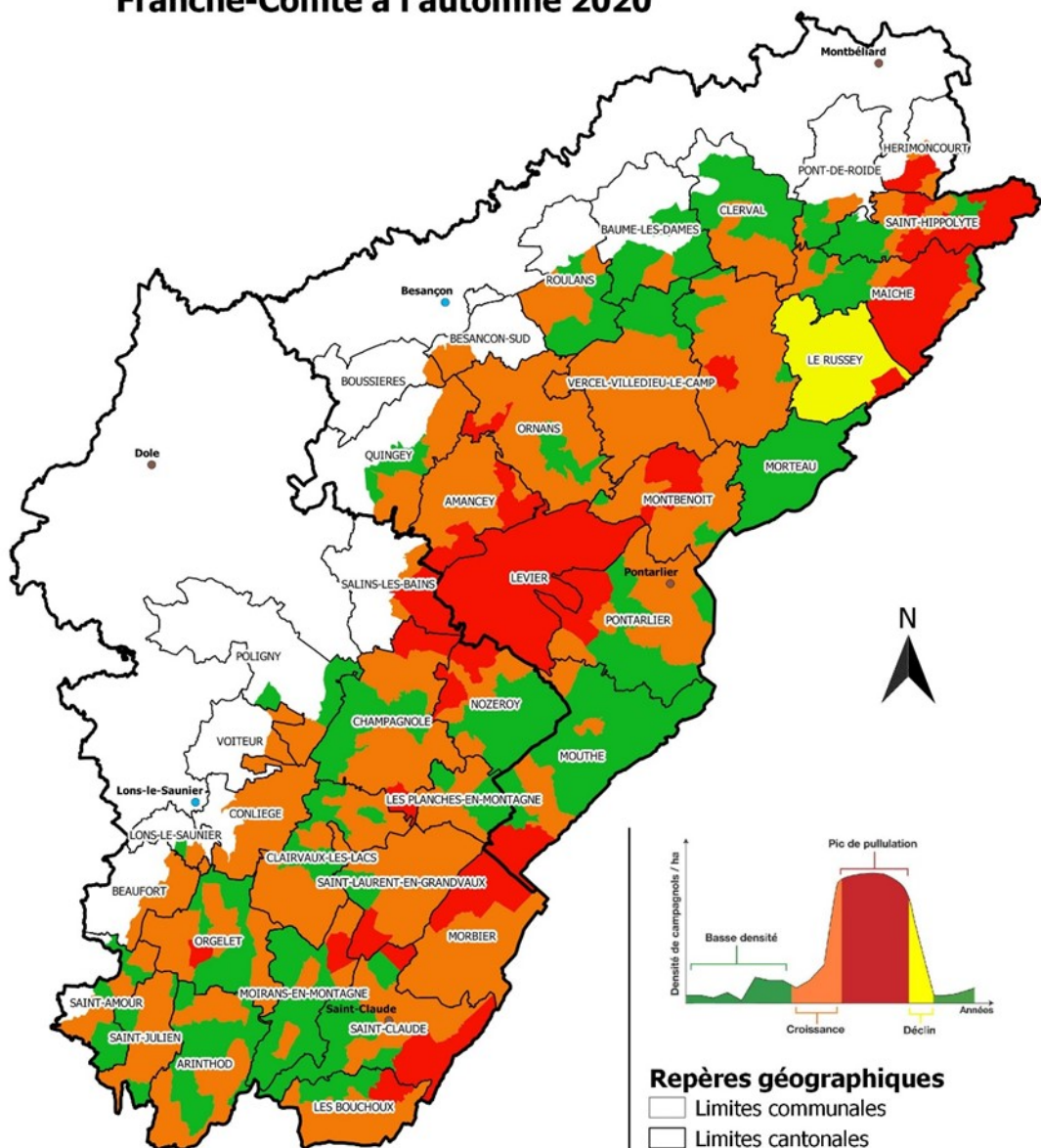
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Carte de dynamique d'infestation par le campagnol terrestre – Novembre 2020 – Doubs et Jura

Evaluation de la dynamique des populations de campagnols terrestres par commune en Franche-Comté à l'automne 2020



Repères géographiques

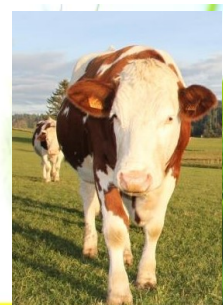
- Limites communales
- Limites cantonales
- Limites départementales
- Préfecture
- Sous-préfecture

Sources :
Base IGN ; FREDON Bourgogne Franche-Comté

Date de réalisation :
24/11/2020 ; QGIS 2.18.20

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Cette carte a été réalisée grâce aux observations des techniciens FREDON et du réseau d'observateurs et représente la dynamique des populations de campagnols terrestres à l'automne 2020. Les prospections ont eu lieu au mois d'octobre et novembre 2020. Les 527 communes du plan de lutte ont été observées.

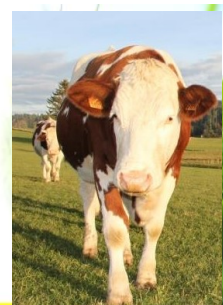
Une analyse de risque de l'infestation en campagnols terrestres à l'échelle communale est disponible ci-dessous. Elle prend en compte les notes attribuées par les techniciens de la FREDON et les observateurs du réseau.

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale*	Risque faible	Risque élevé
DOUBS	AMANCEY	BOLANDOZ	5	[Barre de risque: 50% à 100%]	↑
		CROUZET-MIGETTE	5		
		FLAGEY	5		
		GEVRESIN	5		
		MONTMAHOUX	5		
		REUGNEY	5		
		SAINTE-ANNE	5		
		AMANCEY	4		
		DESERVILLERS	4		
		ÉTERNOZ	4		
		MALANS	4		
		NANS-SOUS-SAINTE-ANNE	4		
		SILLEY-AMANCEY	4		
		AMONDANS	3		
		CLERON	3		
	FERTANS	3			
	LIZINE	3			
	SARAZ	3			
	BAUME-LES-DAMES	PASSAVANT	3	[Barre de risque: 50% à 100%]	↑
		ADAM-LES-PASSAVANT	2		
		AISSEY	2		
		COTEBRUNE	2		
		LANANS	2		
		LOMONT-SUR-CRETE	2		
		SAINT-JUAN	2		
		SERVIN	2		
		VAUDRIMILLERS	2		
		VILLERS-SAINTE-MARTIN	2		
	BESANCON SUD	FONTAIN	3	[Barre de risque: 50% à 100%]	↑
	ROUSSIERES	PIUGEY	3		
	CLERVAL	SANCEY	4	[Barre de risque: 50% à 100%]	↑
		VELLEVANS	4		
		CROSEY-LE-GRAND	3		
		RANDEVILLERS	3		
		SURMONT	3		
		ANTEUIL	2		
		BELVOIR	2		
		CHAZOT	2		
		CROSEY-LE-PETIT	2		
		ORVE	2		
		PAYS DE CLERVAL	2		
		SAINTE-GEORGES-ARMONT	2		
		VELLEROT-LES-BELVOIR	2		
		VYT-LES-BELVOIR	2		
		RAHON	1		
		ROCHE-LES-CLERVAL	1		
		HERIMONCOURT	BLAMONT		
	VILLARS-LES-BLAMONT		4		
	PIERREFONTAINE-LES-BLAMONT		3		
	ROCHES-LES-BLAMONT		3		
	LEVER	ARC-SOUS-MONTE NOT	5	[Barre de risque: 50% à 100%]	↑
		BIANS-LES-USIERS	5		
BOUJAILLES		5			
BULLE		5			
CHAPELLE-D'HUIN		5			
COURVIERES		5			
DOMPIERRE-LES-TILLEULS		5			
EVILLERS		5			
FRASNE		5			
GOUX-LES-USIERS		5			
LEVIER		5			
SEPTFONTAINES		5			
SOMBACOUR		5			
VILLENEUVE-D'AMONT		5			
VILLERS-SOUS-CHALAMONT	5				

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



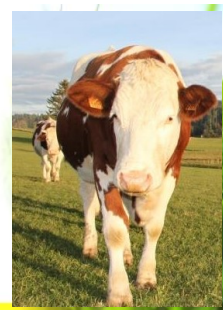
Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque				
				faible	élevé			
DOUBS	MAICHE	BELFAYS	5	[Risque faible à élevé]	↑			
		CERNAY-L'EGLISE	5					
		CHARQUEMONT	5					
		DAMPRICHARD	5					
		FERRIERES-LE-LAC	5					
		FESSEVILLERS	5					
		FOURNET-BLANCHEROCHE	5					
		LES ECORCES	5					
		MAICHE	5					
		THIEBOUHANS	5					
		TREVILLERS	5					
		FRAMBOUHANS	4					
		URTIERE	4					
		BELLEHERBE	3					
		CHARMAUVILLERS	3					
		LES BRESEUX	3					
		MANCEYANS-LIZERNE	3					
		PROVENCHERE	3					
		BATTENANS-VARIN	2					
		CHARMOILLE	2					
		COUR-SAINT-MAURICE	2					
		GOUMOIS	2					
		MONT-DE-VOUGNEY	2					
		ORGEANS-BLANCHE FONTAINE	2					
		VAUCLUSE	2					
		VAUCLUSOTTE	2					
		LA GRANGE	1					
		MONTBENOIT	ARC-SOUS-CICON			5	[Risque faible à élevé]	↑
			BUGNY			5		
			LA CHAUX			5		
			AUBONNE			4		
			LA LONGEVILLE			4		
			LES ALLIES			4		
			MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT			4		
	SAINT-GORGON-MAIN		4					
	ARCON		3					
	GILLEY		3					
	MONTBENOIT		3					
	MONTLOVIN		3					
	OUHANS		3					
	VILLE-DU-PONT		3					
	HAUTERIVE-LA-FRESSE		2					
	RENEDALE		2					
	MORTEAU		GRAND-COMBE-CHATELEU	2	[Risque faible à élevé]	↑		
			LES COMBES	2				
		LES FINS	2					
		LES GRAS	2					
		MORTEAU	2					
		VILLERS-LE-LAC	2					
		MONTLEFRON	1					
		MOUTHE	CHAPELLE-DES-BOIS	5			[Risque faible à élevé]	↑
	BONNEVAUX		4					
	BREYET-MAISON-DU-BOIS		3					
	CHAUX-NEUVE		3					
	LE CROUZET		3					
	PETITE-CHAUX		3					
	CHATELBLANC		2					
	JOUGNE		2					
	LABERGEMENT-SAINTE-MARIE		2					
	LES PONTETS		2					
	LES VILLEDIEU		2					
	MOUTHE		2					
	RECUFZOZ		2					
	REMORAY-BOUJEONS		2					
	ROCHEJEAN		2					
	VAUX-ET-CHANTEGRUE		2					
	FOURCATIER-ET-MAISON-NEUVE		1					
	GELLIN		1					
	LONGEVILLES-MONT-D'OR		1					
	METABIEF		1					
	RONDEFONTAINE	1						
	SAINT-ANTOINE	1						
	SARRAGEOIS	1						
	ORNAIS	SCEY-MAISIERES	5	[Risque faible à élevé]	↑			
		AMATHAY-VESIGNEUX	4					
		CHANTRANS	4					
		ECHEVANNES	4					
		L'HOPITAL-DU-GROSBOIS	4					
		MOUTHIER-HAUTE-PIERRE	4					
		ORNAIS	4					
	TARCENAY-FOUCHERANS	4						

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



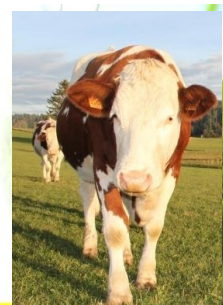
Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque	
				faible	élevé
DOUBS	ORNANS	CHASSAGNE-SAINT-DENIS	3	↑	↑
		DURNES	3		
		GUYANS-DURNES	3		
		LAVANS-VILLAFANS	3		
		LONGEVILLE	3		
		MALBRANS	3		
		MEREY-SOUS-MONTROND	3		
		SAULES	3		
		TREPOT	3		
		VILLERS-SOUS-MONTROND	3		
		VOIRES	3		
		CHATEAUMEUX-LES-FOSSES	2		
		LODS	2		
		VILLAFANS	2		
		MONTGE SOYE	1		
	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	LORAY	5	↑	↑
		DOMPREL	4		
		FLANGBOUCHE	4		
		FOURNETS-LUISANS	4		
		GRANDFONTAINE-SUR-CREUSE	4		
		LA SOMMETTE	4		
		LAVIRON	4		
		ORCHAMPS-VENNES	4		
		FUANS	3		
		GERMEFONTAINE	3		
		GUYANS-VENNES	3		
		LANDRESSE	3		
		PIERREFONTAINE-LES-VARANS	3		
		PLAIMBOIS-VENNES	3		
		VENNES	3		
		CONSOLATION-MAISONNETTES	2		
		OUVANS	2		
		VILLERS-CHIEF	2		
	VILLERS-LA-COMBE	2			
	VELLEROT-LES-VERCEL	1			
	PONTARLIER	BANNANS	5	↑	↑
		CHAFFOIS	5		
		LA RIVIERE-DRUGEON	5		
		BOUVERANS	4		
		SAINTE-COLOMBE	4		
		VUILLECIN	4		
		DOUBS	3		
		LA CLUSE-ET-MIJOUX	3		
		LES FOURGS	3		
		OYE-ET-PALLET	3		
		PONTARLIER	3		
		DOMMARTIN	2		
		GRANGES-NARBOZ	2		
		HOUTAUD	2		
		LA PLANEE	2		
		LES GRANGETTES	2		
		MALPAS	2		
		SAINTE-POINT-LAC	2		
		VERRIERES-DE-JOUX	2		
		LES HOPITAUX-NEUFS	1		
		LES HOPITAUX-VEUX	1		
		MALBUISSON	1		
		MONTPERREUX	1		
	TOUILLON-ET-LOUTELET	1			
	PONT-DE-ROIDE	FEULE	3	↑	↑
		SOLEMONT	3		
		VERNOIS-LES-BELVOIR	3		
		PESEUX	2		
		ROSIERE S-SUR-BARBECHE	2		
		VALONNE	2		
	QUINGEY	CHATILLON-SUR-LISON	4	↑	↑
		MYON	4		
		RUREY	4		
		BARTHERANS	3		
		BY	3		
		CADEMENE	3		
		ECHAY	3		
		EPEUGNEY	3		
		MONTROND-LE-CHATEAU	3		
		RONCHAUX	3		
		CUSSEY-SUR-LISON	2		
		GOUX-SOUS-LANDET	2		
		LE VAL	2		
		PAROY	2		
		ROUHE	2		
	SAMSON	2			

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



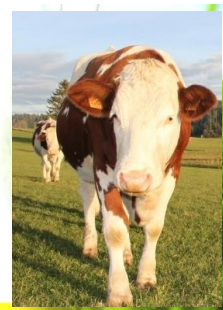
Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque	
				faible	élevé
DOUBS	ROULANS	BOUCLANS	4		↑
		DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS	3		
		NANCRAY	3		
		OSSE	3		
		CHAMPLIVE	2		
		GLAMONDANS	2		
		GONSANS	2		
		NAISEY-LES-GRANGES	2		
	LE RUSSEY	GRAND-COMBE-DES-BOIS	5		
		BONNETAGE	3		
		LE BARBOUX	3		
		LE MEMONT	3		
		LE RUSSEY	3		
		LES FONTAINELLES	3		
		PLAIMBOIS-DU-MIROIR	3		
		BRETONVILLERS	2		
		LA BOSSE	2		
		LA CHENALOTTE	2		
		LE BELIEU	2		
		LE BIZOT	2		
		LE LUHIER	2		
		MONT-DE-LAVAL	2		
		NARBIEF	2		
		ROSUREUX	2		
		SAINTE-JULIEN-LES-RUSSEY	2		
		CHAMESEY	1		
		LAVAL-LE-PRIEURE	1		
		LONGEVILLE-LE-S-RUSSEY	1		
	MONTBELLARDOT	1			
	NOEL-CERNEUX	1			
	SAINT-HIPPOLYTE	COURTEFONTAINE	5		
		LES PLAINS-ET-GRANDS-ESSARTS	5		
		MONTANCY	5		
		BURNEVILLERS	4		
		CHAMESOL	4		
		GLERE	4		
		INDEVILLERS	4		
		MONTANDON	4		
		LIEBVILLERS	3		
		MONTCHEROUX	3		
		MONTJOIE-LE-CHATEAU	3		
		SAINTE-HIPPOLYTE	3		
		SOULCE-CERNAY	3		
		FLEUREY	2		
		FROIDEVAUX	2		
		LES TERRES-DE-CHAUX	2		
		VALOREILLE	2		
		VAUFREY	2		
		RIEF	1		
		VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	AVOUDREY	4	
	ETALANS		4		
	LES PREMIERS SAPINS		4		
	LONGECHAUX		4		
	LONGEMAISON		4		
	PASSONFONTAINE		4		
	VALDAHON		4		
	ADAM-LES-VERCEL		3		
	CHEVIGNEY-LES-VERCEL		3		
	EPENOY		3		
	ETRAY		3		
	FALLERANS		3		
	VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP		3		
	VERNIERFONTAINE		3		
	BELMONT		2		
	CHAUX-LES-PASSAVANT		2		
	COURTETAIN-ET-SALANS		2		
	EPENOISE		2		
	EYSSON		2		
	MAGNY-CHATELARD		2		
	ORSANS		2		
	BRÉMONDANS		1		

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



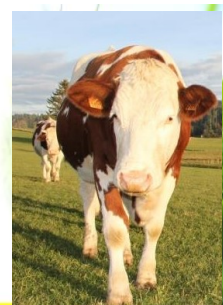
Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque faible	Risque élevé
JURA	ARINTHOD	AROMAS	4		
		CHARNOD	4		
		LA BOISSIERE	4		
		SAINT-HYMETIERE-SUR-VALOUSE	3		
		THOIRETTE-COISIA	3		
		VALZENEN PETITE MONTAGNE	3		
		VESCLES	3		
		ARINTHOD	2		
		CERNON	2		
		CORNOD	2		
		DRAMELAY	2		
		GENOD	2		
		MARIGNA-SUR-VALOUSE	2		
		VOSBLE S-VALFIN	2		
		CONDES	1		
	BEAUFORT	LA CHAILLEUSE	4		
		ROSAY	4		
		AUGISEY	3		
	LES BOUCHOUX	LES MOUSSIERES	5		
		BELLECOMBE	4		
		LA PESSE	4		
		LES BOUCHOUX	4		
		CHOUX	3		
		VIRY	3		
		COYRIERE	2		
		LARRIVOIRE	2		
		ROGNA	2		
		VULVOZ	2		
		COISFRETTE	1		
		CHAMPAGNOLE	ANDELOT-EN-MONTAGNE	5	
	CHATELNEUF		5		
	SUPT		5		
	BOURG-DE-SIROD		4		
	CHAMPAGNOLE		4		
	CHAPOIS		4		
	LE LARDERET		4		
	LE PASQUIER		4		
	LE VAUDIOUX		4		
	LENT		4		
	LES NANS		4		
	LOULLE		4		
	PILLEMOINE		4		
	SIROD		4		
	VERS-EN-MONTAGNE		4		
	CIZE		3		
	LE LATET		3		
	MONT-SUR-MONNET		3		
	NEY		3		
	SYAM		3		
	VALEMPOLIÈRES		3		
	ARDON		2		
	CROTENAY		2		
	EQUEVILLON		2		
	MONNET-LA-VILLE		2		
	MONTROND		2		
	MOUTOUX		2		
	SAINTE-GERMAIN-EN-MONTAGNE		2		
	SAPUIS		2		
	VANNOZ		2		
	MONTIGNY-SUR-L'AIN		1		
	PONT-DU-NAVOY		1		
	CLAIRVAUX-LES-LACS		CHARCIER	4	
		LE FRASNOIS	4		
		PONT-DE-POITTE	4		
		SOUCIA	4		
		BARESSIA-SUR-L'AIN	3		
		BOISSIA	3		
		CLAIRVAUX-LES-LACS	3		
		FONTENU	3		
		HAUTE-COUR	3		
		LA FRASNEE	3		
		LARGILLAY-MARSONNAY	3		
		MENETRUX-EN-JOUX	3		
	MESNOIS	3			
	PATORNAY	3			
	SAFFLOZ	3			
	SONGESON	3			
	THOIRIA	3			

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



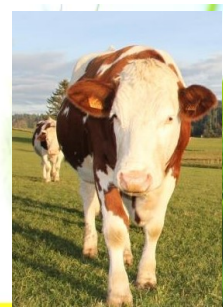
Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque				
				faible	élevé			
JURA	CLAIRVAUX-LES-LACS	CHAREZIER	2	↑				
		CHEVROTAINÉ	2					
		COGNA	2					
		DOUCIER	2					
		MARIGNY	2					
		LUXELLES	2					
	VERTAMBOZ	2						
	CONLIEGE	SAINTE-MAURE	4	↑				
		BLÛY	3					
		BRIOD	3					
		CHATILLON	3					
		COURBETTE	3					
		HAUTEROCHE	3					
		NOGNA	3					
		POIDS-DE-FIOLE	3					
		PUBLY	3					
		VERGES	3					
		VEVY	3					
		MOIRANS-EN-MONTAGNE	ETIVAL			5	↑	
			CHATEL-DE-JOUX			4		
	LES CROZETS		4					
	CRENANS		3					
	MARTIGNA		3					
	COYRON		2					
	JEURRE		2					
	MAISOD		2					
	MEUSSIA		2					
	MOIRANS-EN-MONTAGNE		2					
	CHANCIA		1					
	CHARCHILLA		1					
	LECT		1					
	MONTCUSEL		1					
	VILLARDS-D'HERIA		1					
	MORBIER	BELLEFONTAINE	5	↑				
		MORBIER	5					
		BOIS-D'AMONT	4					
		HAUTS DE BIENNE	4					
		LONGCHAUMOIS	4					
		PRE MANON	4					
		LES ROUSSES	3					
	NOZERROY	CUVIER	5	↑				
		ESSERVAL-TARTRE	5					
		MOURNANS-CHARBONNY	5					
		ONGLIÈRES	5					
		PLENISETTE	5					
		CENSEAU	4					
		PLENISE	4					
		BIEF-DU-FOURG	3					
		CHARENCEY	3					
		DOYE	3					
		GILLOIS	3					
		MIEGES	3					
		ARSURE-ARSURETTE	2					
		BILLECUL	2					
		CONTE	2					
		LA FAVIERE	2					
		MIGNOVILLARD	2					
		NOZERROY	2					
		RIX	2					
		CERNIEBAUD	1					
	FRAROZ	1						
	LA LATETTE	1						
	LONGCOCHON	1						
	ORGELET	CHAVERIA	5	↑				
		CRESSIA	4					
		PIMORIN	4					
		BEFFIA	3					
		LA TOUR-DU-MEIX	3					
		NANCUISE	3					
		ONOZ	3					
		ORGELET	3					
		PRE SILLY	3					
	ROTHONAY	3						

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque	
				faible	élevé
JURA	ORGELET	ALIEZE	2	↑	
		CHAMBERIA	2		
		DOMPIERRE-SUR-MONT	2		
		ECRILLE	2		
		MARNEZIA	2		
		ME RNA	2		
		MOUTONNE	2		
		PLAISIA	2		
		REITHOUSE	2		
	SARROGNA	2			
	LES PLANCHES-EN-MONTAGNE	BIEF-DES-MAISONS	4	↑	
		CHAUX-DES-CROTENAY	3		
		ENTRE-DEUX-MONTS	3		
		FONCINE-LE-BAS	3		
		LES CHALESMES	3		
		LES PLANCHES-EN-MONTAGNE	3		
		CRANS	2		
	FONCINE-LE-HAUT	2			
	POLIGNY	FAY-EN-MONTAGNE	4	↑	
		BONNE FONTAINE	3		
		PICARREAU	3		
		BESAIN	2		
		MOLAIN	2		
	SAINT-AMOUR	PLASNE	2	↑	
		LOISIA	4		
		LES TROIS CHATEAUX	3		
		THOISSIA	3		
		VERIA	3		
		CHEVREAU	2		
		GRAYE-ET-CHARNAY	2		
	MONTAGNALE-RECONDUIT	2			
	VAL-DE-PY	2			
	SAINT-CLAUDE	LAIJOUX	5	↑	
		SEPTMONCEL LES MOLUNES	5		
		LAMOURA	3		
		LESCHERES	3		
		SAINT-CLAUDE	3		
		AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE	2		
		COTE AUX DU LIZON	2		
		LA RIXOUSE	2		
		LAVANCIA-EPERCY	2		
		LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	2		
		RAVILLOLES	2		
		VILLARD-SAINT-SAUVEUR	2		
		CHASSAL-MOLINGES	1		
		VAUX-LES-SAINT-CLAUDE	1		
	SAINT-JULIEN	BROISSIA	4	↑	
		GIGNY	4		
		MONTLAINIA	4		
		MONTREVEL	4		
		VAL SURAN	3		
		ANDELOT-MORVAL	2		
		MONNETAY	2		
		MONTFLEUR	2		
	SAINT-LAURENT-EN GRANDVAUX	NANCHEZ	5	↑	
		GRANDE RIVIERE CHATEAU	4		
		LA CHAUMUSSE	4		
		LA CHAUX-DU-DOBIEF	4		
		SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX	4		
		SAINT-PIERRE	4		
		BONLIEU	3		
		DENEZIERES	3		
		FORT-DU-PLASNE	3		
		LAC-DES-ROUGES-TRUITES	3		
		SAUGEOT	3		
		SAINT-MAURICE-CRILLAT	2		
		SALINS-LES-BAINS	ABERGEMENT-LES-THESY		
DOURNON	5				
LEMUY	5				
MONTMARLON	5				
THESY	5				
ARE SCHES	4				
CERNANS	4				
GERAISE	4				
VOITEUR	LA MARRE	4	↑		
	LE FIED	3			
LONS-LE-SAUNIER	BORNAY	3	↑		
	GERUGE	2			

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Suite aux observations de cet automne, plusieurs secteurs et communes subissent un épisode de pullulation avec de très fortes infestations :

- le secteur de Levier et quelques communes aux alentours situées sur les secteurs de Pontarlier, Montbenoît, Amancey, Nozeroy, Champagnole et Salins-les-Bains,
- une partie du secteur de Maîche et Saint-Hippolyte,
- quelques communes éparses des secteurs jurassiens (Morbier, Mouthe, Saint-Claude, Saint-Laurent-en-Grandvaux...)

Pour la plupart des parcelles de ces secteurs, il est trop tard pour initier une lutte raisonnée.

Environ 50% des communes prospectées connaissent des infestations moyennes à fortes et sont en phase de croissance (communes en orange sur la carte ci-dessus).

Afin de contenir les populations de campagnols et préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations, il est alors important :

- **d'observer régulièrement les parcelles (notamment celles qui sont prioritaires pour vos exploitations) pour pouvoir mettre en place rapidement une lutte raisonnée (méthodes de lutte directes couplées à des méthodes de lutte alternatives),**
- **de ne pas baisser la garde sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle.**

Avec des taux d'infestation plus faibles que l'automne 2019, le secteur du Russey est probablement en phase de déclin avec un retour à la basse densité.

Le reste du territoire observé est **en phase de basse densité, c'est le moment idéal pour initier une lutte raisonnée sur les premiers foyers identifiés dans vos parcelles.**



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020



*Foyers actifs de campagnols terrestres – Goux-les-Usiers (en haut), Bannans (au milieu) et Maiche (en bas)
Novembre 2020 – FREDON BFC*

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

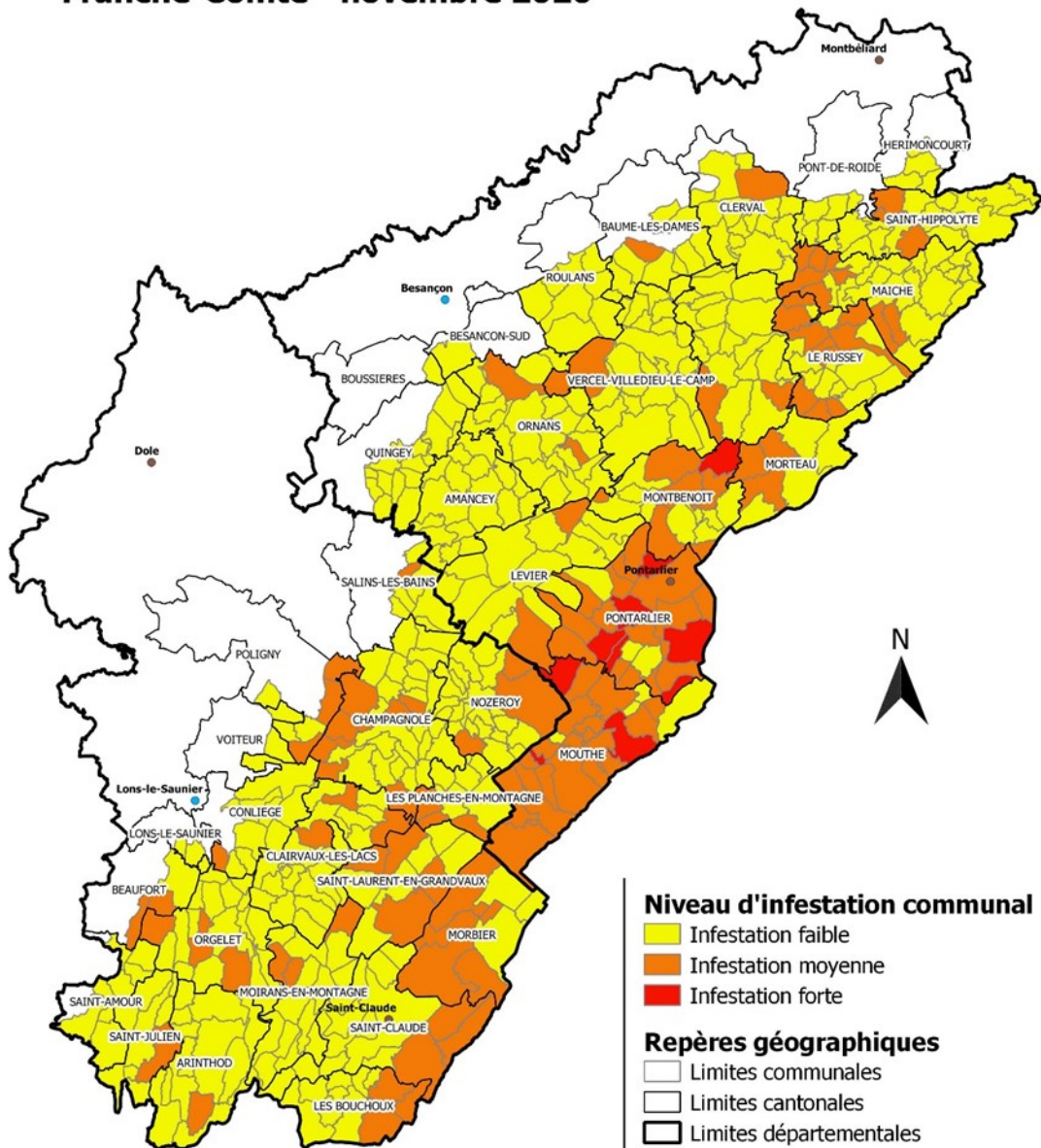
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

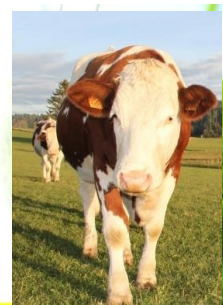
Carte de degré d'infestation communale par la taupe – Novembre 2020 – Doubs et Jura

Evaluation des densités communales de taupes européennes en Franche-Comté - novembre 2020



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Cette carte a été réalisée grâce aux observations des techniciens FREDON et du réseau d'observateurs. Les prospections sur les 527 communes du plan de lutte ont eu lieu au mois d'octobre et novembre 2020.

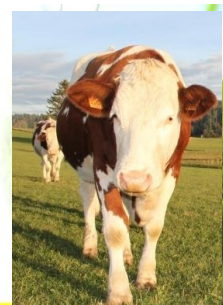
Une analyse de risque de l'infestation en taupes européennes à l'échelle communale est disponible ci-dessous. Elle prend en compte les notes attribuées par les techniciens de la FREDON et les observateurs du réseau.

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale*	Risque faible	Risque élevé
DOUBS	AMANCEY	AMANCEY	1	↑	↑
		AMONDANS	1		
		BOLANDOZ	1		
		CLERON	1		
		CROUZET-MIGETTE	1		
		DESERVILLERS	1		
		ETERNOZ	1		
		FERTANS	1		
		FLAGEY	1		
		GEVRESIN	1		
		LIZINE	1		
		MALANS	1		
		MONTMAHOIX	1		
		NANS-SOUS-SAINTE-ANNE	1		
		REUGNEY	1		
		SAINTE-ANNE	1		
	SARAZ	1			
	SILLEY-AMANCEY	1			
	BAUME-LES-DAMES	ADAM-LES-PASSAVANT	2	↑	↑
		AISSEY	1		
		COTE BRUNE	1		
		LANANS	1		
		LOMONT-SUR-CRETE	1		
		PASSAVANT	1		
		SAINTE-JEAN	1		
		SERVIN	1		
		VAUDRIVILLERS	1		
		VILLERS-SAINTE-MARTIN	1		
	BE SANCON SUD	FONTAIN	1	↑	↑
	BOUSSIERES	PUGEY	1		
	CLERVAL	ANTEUIL	2	↑	↑
		BELVOIR	1		
		CHAZOT	1		
		CROSEY-LE-GRAND	1		
		CROSEY-LE-PETIT	1		
		ORVE	1		
		PAYS DE CLERVAL	1		
		RAHON	1		
		RANDEVILLERS	1		
		ROCHE-LES-CLERVAL	1		
		SAINTE-GEORGES-ARMONT	1		
		SANCEY	1		
		SURMONT	1		
		VELLEROY-LES-BELVOIR	1		
		VELLEVANS	1		
		VY-LES-BELVOIR	1		
	HERIMONCOURT	BLAMONT	1	↑	↑
		PIERREFONTAINE-LES-BLAMONT	1		
		ROCHES-LES-BLAMONT	1		
		VILLARS-LES-BLAMONT	1		
	LEVER	EVILLERS	2	↑	↑
		FRASNE	2		
ARC-SOUS-MONTENOT		1			
BIANS-LES-USIERS		1			
BOUJAILLES		1			
BULLE		1			
CHAPELLE-D'HUIN		1			
COURVIERES		1			
DOMPIERRE-LES-TILLEULS		1			
GOUX-LES-USIERS		1			
LEVER		1			
SEPTFONTAINES		1			
SOMBACOUR		1			
VILLENEUVE-D'AMONT		1			
VILLERS-SOUS-CHALAMONT		1			

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



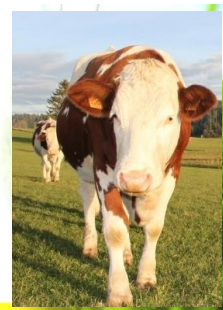
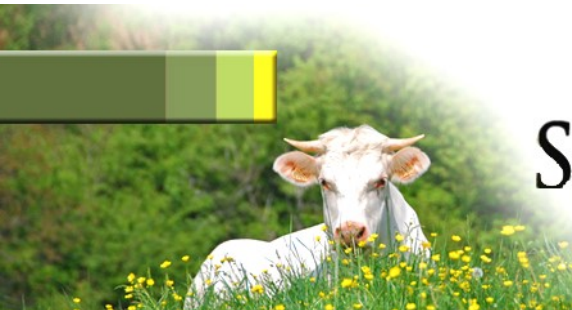
Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque				
				faible	élevé			
DOUBS	MAICHE	BELLEHERBE	2	↑	↑			
		CHARMOILLE	2					
		COUR-SAINT-MAURICE	2					
		FRAMBOUHANS	2					
		LA GRANGE	2					
		LES ECORCES	2					
		PROVENCHERE	2					
		BATTENANS-VARIN	1					
		BELFAYS	1					
		CERNAY-L'EGLISE	1					
		CHARMAUVILLERS	1					
		CHARQUEMONT	1					
		DAMPRICHARD	1					
		FERRIERES-LE-LAC	1					
		FESSEVILLERS	1					
		FOURNET-BLANCHEROCHE	1					
		GOUMOIS	1					
		LES BRESEUX	1					
		MAICHE	1					
		MANCENANS-LIZERNE	1					
		MONT-DE-VOUGNEY	1					
		ORGEANS-BLANCHE FONTAINE	1					
		THIEBOUHANS	1					
		TREVILLERS	1					
		URTIERE	1					
		VAUCLUSE	1					
		VAUCLUSOTTE	1					
		MONTBENOIT	GILLEY			3	↑	↑
	ARCON		2					
	ARC-SOUS-CICON		2					
	LA CHAUX		2					
	LA LONGEVILLE		2					
	LES ALLIES		2					
	RENÉDALE		2					
	AUBONNE		1					
	BUGNY		1					
	HAUTERIVE-LA-FRESSE		1					
	MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT		1					
	MONTBENOIT		1					
	MONTFLOVIN		1					
	OUHANS		1					
	SAINTE-GORGON-MAIN		1					
	VILLE-DU-PONT		1					
	MORTEAU		GRAND-COMBE-CHATELÉU	2	↑	↑		
			LES COMBES	2				
			MORTEAU	2				
			LES FINS	1				
		LES GRAS	1					
		MONTLEBON	1					
	MOUTHE	VILLERS-LE-LAC	1	↑	↑			
		BONNEVAUX	3					
		RECULFOZ	3					
		ROCHEJEAN	3					
		BREY-ET-MAISON-DU-BOIS	2					
		CHAPELLE-DES-BOIS	2					
		CHATELBLANC	2					
		CHAUX-NEUVE	2					
		GELLIN	2					
		LABERGEMENT-SAINTE-MARIE	2					
		LE CROUZET	2					
		LES PONTETS	2					
		LES VILLEDIEU	2					
		LONGEVILLES-MONT-D'OR	2					
		ME TABIEF	2					
		MOUTHE	2					
		PETITE-CHAUX	2					
		REMORAY-BOUJEONS	2					
		SARRAGEOIS	2					
		VAUX-ET-CHANTEGRUE	2					
		FOURCATIER-ET-MAISON-NEUVE	1					
		JOUGNE	1					
	RONDEFONTAINE	1						
	SAINTE-ANTOINE	1						

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



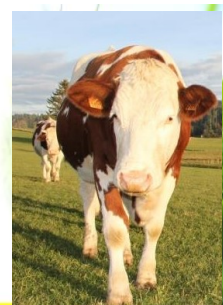
Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque	
				faible	élevé
DOUBS	ORNANS	EHEVANNES	2	↑	↑
		TARCENAY-FOUCHERANS	2		
		AMATHAY-VESIGNEUX	1		
		CHANTRANS	1		
		CHASSAGNE-SAINT-DENIS	1		
		CHATEAUMEUX-LES-FOSSES	1		
		DURNES	1		
		GUYANS-DURNES	1		
		LAVANS-VILLAFANS	1		
		L'HOPITAL-DU-GROSBOIS	1		
		LODS	1		
		LONGEVILLE	1		
		MALBRANS	1		
		ME REY-SOUS-MONTROND	1		
		MONTGESOYE	1		
		MOUTHIER-HAUTE-PIERRE	1		
		ORNANS	1		
		SAULES	1		
		SCEY-MAISIERES	1		
		TREPOT	1		
	VILLERS-SOUS-MONTROND	1			
	VOIRES	1			
	VILLAFANS	1			
	PIERREFONTAINE-LES-VARANS	FLANGÉBOUCHE	2	↑	↑
		FUANS	2		
		CONSOLATION-MAISONNETTES	1		
		DOMPREL	1		
		FOURNETS-LUISANS	1		
		GERMEFONTAINE	1		
		GRANDFONTAINE-SUR-CREUSE	1		
		GUYANS-VENNES	1		
		LA SOMMETTE	1		
		LANDRESSE	1		
		LAVRON	1		
		LORAY	1		
		ORCHAMPS-VENNES	1		
		OUVANS	1		
		PIERREFONTAINE-LES-VARANS	1		
		PLAINBOIS-VENNES	1		
		VELLEROT-LES-VERCEL	1		
		VENNES	1		
		VILLERS-CHIEF	1		
		VILLERS-LA-COMBE	1		
	PONTARLIER	DOUBS	3	↑	↑
		GRANGES-NARBOZ	3		
		LA PLANÉE	3		
		LES FOURGS	3		
		LES HOPITAUX-NEUFS	3		
		MALPAS	3		
		BANNANS	2		
		BOUVERANS	2		
		DOMMARTIN	2		
		HOUTAUD	2		
		LA CLUSE-ET-MIJOUX	2		
		LA RIVIERE-DRUGEON	2		
		LES HOPITAUX-VEUX	2		
		MALBUISSON	2		
		OYE-ET-PALLET	2		
		PONTARLIER	2		
		SAINTE-COLOMBE	2		
		SAIN-T-POINT-LAC	2		
		TOUILLON-ET-LOULETEL	2		
		VERRIERES-DE-JOUX	2		
	VUILLECIN	2			
	PONT-DE-ROIDE	CHAFFOIS	1	↑	↑
		LES GRANGETTES	1		
		MONTPERREUX	1		
		FEULE	1		
		PESEUX	1		
		ROSIERES-SUR-BARBECHE	1		
	VERNOIS-LES-BELVOIR	1			

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



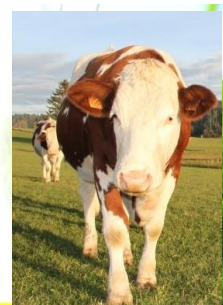
Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque				
				faible	élevé			
DOUBS	QUINGEY	BARTHERANS	1	↑				
		BY	1					
		CADEMEHE	1					
		CHATILLON-SUR-LISON	1					
		CUSSEY-SUR-LISON	1					
		ECHAY	1					
		EPEUGNEY	1					
		GOUX-SOUS-LANDET	1					
		LE VAL	1					
		MONTROND-LE-CHATEAU	1					
		MYON	1					
		PAROY	1					
		RONCHAUX	1					
		ROUHE	1					
		RUREY	1					
	SAMSON	1						
	ROULANS	BOUCLANS	1	↑				
		CHAMPLIVE	1					
		DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS	1					
		GLAMONDANS	1					
		GONSANS	1					
		NAISEY-LES-GRANGES	1					
		NANCRAY	1					
		OSSE	1					
		LE RUSSEY	BONNETAGE			2	↑	
			BRETONVILLERS			2		
	CHAMESEY		2					
	LACHENALOTTE		2					
	LE BELIEU		2					
	LE LUHIER		2					
	MONTBRIARDOT		2					
	NOEL-CERNEUX		2					
	PLAIMBOIS-DU-MIROIR		2					
	SAINT-JULIEN-LES-RUSSEY		2					
	GRAND-COMBE-DES-BOIS		1					
	LA BOSSE		1					
	LAVAL-LE-PRIEURE		1					
	LE BARBOUX		1					
	LE BIZOT		1					
	LE MEMONT		1					
	LE RUSSEY		1					
	LES FONTANELLES		1					
	LONGEVILLE-LES-RUSSEY		1					
	MONT-DE-LAVAL		1					
	NARBIEF		1					
	ROSUREUX		1					
	SAINT-HIPPOLYTE		LIEBVILLERS	2	↑			
			MONTANDON	2				
			MONTECHEROUX	2				
		BIEF	1					
		BURNEVILLERS	1					
		CHAMESOL	1					
		COURTEFONTAINE	1					
		FLEUREY	1					
		FROIDEVAUX	1					
		GLERE	1					
		INDEVILLERS	1					
		LES PLAINS-ET-GRANDS-ESSARTS	1					
		LES TERRES-DE-CHAUX	1					
		MONTANCY	1					
		MONTJOIE-LE-CHATEAU	1					
	SAINT-HIPPOLYTE	1						
	VERCEL-VILLE DIEU-LE-CAMP	ETALANS	2	↑				
		ADAM-LES-VERCEL	1					
		AVOUDREY	1					
		BELMONT	1					
		BREMONDANS	1					
		CHAUX-LES-PASSAVANT	1					
		CHEVIGNY-LE-S-VERCEL	1					
		COURTETAINE-ET-SALANS	1					
		EPENOUSE	1					
		EPENOY	1					
		ETRAY	1					
		EYSSON	1					
		FALLERANS	1					
		LES PREMIERS SAPINS	1					
		LONGECHAUX	1					
		LONGEMAISON	1					
		MAGNY-CHATELARD	1					
		ORSANS	1					
		PASSONFONTAINE	1					
		VALDAHON	1					
	VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	1						
	VERNIERFONTAINE	1						

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque	
				faible	élevé
JURA	ARINTHOD	CORNOD	2	↑	↑
		ARINTHOD	1		
		AROMAS	1		
		CERNON	1		
		CHARNOD	1		
		CONDES	1		
		DRAMELAY	1		
		GENOD	1		
		LA BOISSIERE	1		
		MARIGNA-SUR-VALOUSE	1		
		SAINTE-HYMETIERE-SUR-VALOUSE	1		
		THOIRETTE-COISIA	1		
		VALZIN EN PETITE MONTAGNE	1		
		VESSLES	1		
		VOSBLES-VALFIN	1		
	BEAUFORT	AUGISEY	2	↑	↑
		ROSAY	2		
		LA CHAILLEUSE	1		
	LES BOUCHOUX	BELLECOMBE	2	↑	↑
		LA PESSE	2		
		LES MOUSSIÈRES	2		
		CHOUX	1		
		COISERETTE	1		
		COYRIÈRE	1		
		LARRIVOIRE	1		
		LES BOUCHOUX	1		
		ROGNA	1		
		VIRY	1		
		VULVOZ	1		
	CHAMPAGNOLE	CHATELNEUF	2	↑	↑
		CROTENAY	2		
		MONTIGNY-SUR-L'AIN	2		
		MONTROND	2		
		PONT-DU-NAVROY	2		
		SAINTE-GERMAIN-EN-MONTAGNE	2		
		VANNOZ	2		
		ANDELOT-EN-MONTAGNE	1		
		ARDON	1		
		BOURG-DE-SIROD	1		
		CHAMPAGNOLE	1		
		CHAPOIS	1		
		CIZE	1		
		ÉQUEVILLON	1		
		LE LARDET	1		
		LE LATET	1		
		LE PASQUIER	1		
		LE VAUDIOUX	1		
		LENT	1		
		LES NANS	1		
		LOULLE	1		
		MONNET-LA-VILLE	1		
		MONT-SUR-MONNET	1		
		MOUTOUX	1		
		NEY	1		
		PILLEMoine	1		
		SAPUIS	1		
		SIROD	1		
		SUPP	1		
		SYAM	1		
		VALEMPOULIÈRES	1		
		VERS-EN-MONTAGNE	1		
		CLAIRVAUX-LES-LACS	CHARCIER		
	FONTENU		2		
	LE FRASNOIS		2		
	BARESSIA-SUR-L'AIN		1		
	BOISSIA		1		
	CHAREZIER		1		
	CHEVROTAIN		1		
	CLAIRVAUX-LES-LACS		1		
	COGNA		1		
	DOUCIER		1		
	HAUTE-COUR		1		
	LA FRASNEE		1		
	LARGILLAY-MARSONNAY		1		
	MARIGNY		1		
	METRUX-EN-JOUX		1		
	MESNOIS		1		
	PATORNAY		1		
	PONT-DE-POITTE		1		
	SAFFLOZ		1		
	SONGESON		1		
	SOUCIA		1		
	THOIRIA		1		
	UXELLES		1		
	VERTAMBOZ	1			

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque	
				faible	élevé
JURA	CONLIEGE	SAINT-MAUR	2	↑	↑
		BLYE	1		
		BRIOD	1		
		CHATILLON	1		
		COURBETTE	1		
		HAUTEROCHE	1		
		NOGNA	1		
		POIDS-DE-FIOLE	1		
		PUBLY	1		
		VERGES	1		
	VEVY	1			
	MOIRANS-EN-MONTAGNE	CHARCHILLA	2	↑	↑
		CHATEL-DE-JOUX	2		
		MAISOD	2		
		CHANCIA	1		
		COYRON	1		
		CRENANS	1		
		ETIVAL	1		
		JEURRE	1		
		LECT	1		
		LES-CROZETS	1		
		MARTIGNA	1		
		MEUSSIA	1		
		MOIRANS-EN-MONTAGNE	1		
		MONTCUSEL	1		
		VILLARDS-D'HERIA	1		
	MORBIER	HAUTS-DE-BIENNE	2	↑	↑
		LONGCHAUMOIS	2		
		MORBIER	2		
		PREMANON	2		
		BELFONTAINE	1		
	NOZEROT	BOIS-D'AMONT	1	↑	↑
		LES-ROUSSES	1		
		BIEF-DU-FOURG	2		
		GILLOIS	2		
		MIGNOVILLARD	2		
		ARSURE-ARSURETTE	1		
		BILLECUL	1		
		CENSEAU	1		
		CERNIEBAUD	1		
		CHARENCY	1		
		CONTE	1		
		CUVIER	1		
		DOYE	1		
		ESSERVAL-TARTRE	1		
		FRAROT	1		
		LA-FAVERE	1		
		LA-LATÉTTE	1		
		LONGCOCHON	1		
		MIEGES	1		
		MOURNANS-CHARBONNY	1		
		NOZEROT	1		
		ONGLIERES	1		
		PLENISE	1		
		PLENISETTE	1		
		RIX	1		
	ORGELET	CHAVERIA	2	↑	↑
		CRESSIA	2		
		MOUTONNE	2		
		SARROGNA	2		
		ALJEZE	1		
		BEFFIA	1		
		CHAMBERIA	1		
		DOMPIERRE-SUR-MONT	1		
		ECRILLE	1		
		LA-TOUR-DU-MEIX	1		
		MARNEZIA	1		
		MERONA	1		
		NANCUISE	1		
		ONOZ	1		
		ORGELET	1		
		PIMORIN	1		
		PLAISIA	1		
		PRE-SILLY	1		
		REITHOUSE	1		
		ROTHONAY	1		

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	Degré d'infestation communale *	Risque	
				faible	élevé
JURA	LES PLANCHES-EN-MONTAGNE	CHAUX-DES-CROTENAY	2		↑
		ENTRE-DE-UX-MONTS	2		
		FONCINE-LE-BAS	2		
		BIEF-DES-MAISONS	1	↑	
		CRANS	1		
		FONCINE-LE-HAUT	1		
		LES CHALESMES	1		
		LES PLANCHES-EN-MONTAGNE	1		
	POLIGNY	BESAIN	2		↑
		BONNEFONTAINE	2		
		MOLAIN	2		
		FAY-EN-MONTAGNE	1	↑	
		PICARREAU	1		
	SAINT-AMOUR	PLASNE	1		
		CHEVREAUX	1	↑	
		GRAYE-ET-CHARNAY	1		
		LES TROIS CHATEAUX	1		
		LOISIA	1		
		MONTAGNA-LE-RECONDUIT	1		
		THOISSIA	1		
	SAINT-CLAUDE	VAL-DE-PY	1		
		VERIA	1		
		LAJOUX	2		↑
		LAMOURA	2		
		SEPTMONCEL LES MOLUNES	2		
		AMIGNON-LES-SAINT-CLAUDE	1	↑	
		CHASSAL-MOLINGES	1		
		COTE AUX DU LIZON	1		
		LA RIXOUSE	1		
		LAVANCIA-EPERCY	1		
		LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	1		
		LESCHERES	1		
		RAVILLOLES	1		
	SAINT-JULIEN	SAINT-CLAUDE	1		
		VAUX-LE-S-SAINT-CLAUDE	1		
		VILLARD-SAINT-SAUVEUR	1		
		MONTLAINIA	2	↑	↑
		ANDELOT-MORVAL	1		
		BROISSIA	1		
		GIGNY	1		
	SAINT-LAURENT-EN GRANDVAUX	MONNETAY	1		
		MONTFLEUR	1		
		MONTREVEL	1		
		VAL SURAN	1		
		BONLIEU	2		↑
		GRANDE-RIVIERE CHATEAU	2		
		LA CHAUX-DU-DOMBIEF	2		
		SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX	2		
		DENEZIERES	1	↑	
		FORT-DU-PLASNE	1		
		LA CHAUMUSSE	1		
	SALINS-LES-BAINS	LAC-DES-ROUGES-TRUITES	1		
		NANCHEZ	1		
		SAINT-MAURICE-CRILLAT	1		
SAINT-PIERRE		1			
SAUGFOT		1			
CERNANS		2		↑	
ABERGEMENT-LES-THEZY		1	↑		
ARESCHEZ		1			
VOITEUR	DOURNON	1			
	GERAISE	1			
	LEMUY	1			
	MONTMARLON	1			
LONS-LE-SAUNIER	THEZY	1			
	LA MAREE	1	↑		
	LE FIED	1			
	BORNAY	1	↑		
	GERUGE	1			

* moyenne communale

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

La taupe européenne doit être surveillée car elle est un véritable précurseur du campagnol terrestre : il profite des réseaux créés par la taupe pour investir plus rapidement la prairie. Il est donc très important de ne pas négliger ce fait. Une lutte raisonnée contre le campagnol terrestre efficace commence par la lutte contre son précurseur : la taupe.

Des indices de campagnols et de taupes peuvent également être présents en même temps sur un territoire. En général, cette situation a lieu lors de la phase de croissance (avant que la taupe ne se retire pour laisser place au campagnol exclusivement) ou lors de la phase de déclin (lorsque les campagnols sont moins nombreux et que la taupe peut réinvestir son territoire).

En Franche-Comté, elle est présente sur tout le territoire à des degrés d'infestations variables (cf. analyse de risque).

Un suivi de 20 ans des prédateurs dans la ZELAC...

(Giraudoux et al. 2020)

Quelle est la réponse numérique des prédateurs aux variations d'abondance des campagnols prairiaux dans les écosystèmes où ceux-ci présentent de grandes variations d'abondance ? Telle est la question à laquelle ont cherché à répondre, par un suivi de 20 ans, la FREDON de Bourgogne Franche-Comté et le Laboratoire Chrono-environnement de l'Université et du CNRS.

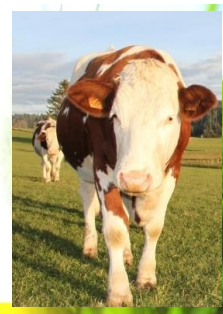


Les campagnols peuvent atteindre des densités élevées avec des fluctuations de population pluriannuelles de grande amplitude (voir <https://zaaj.univ-fcomte.fr/spip.php?article29>). Ils sont à la base de la nourriture des communautés de vertébrés carnivores dans le nord de l'Eurasie et en Amérique du Nord. Ce statut les place au cœur des conflits de gestion où les préoccupations de protection des cultures et de santé sont souvent mises en opposition avec les problèmes de conservation.

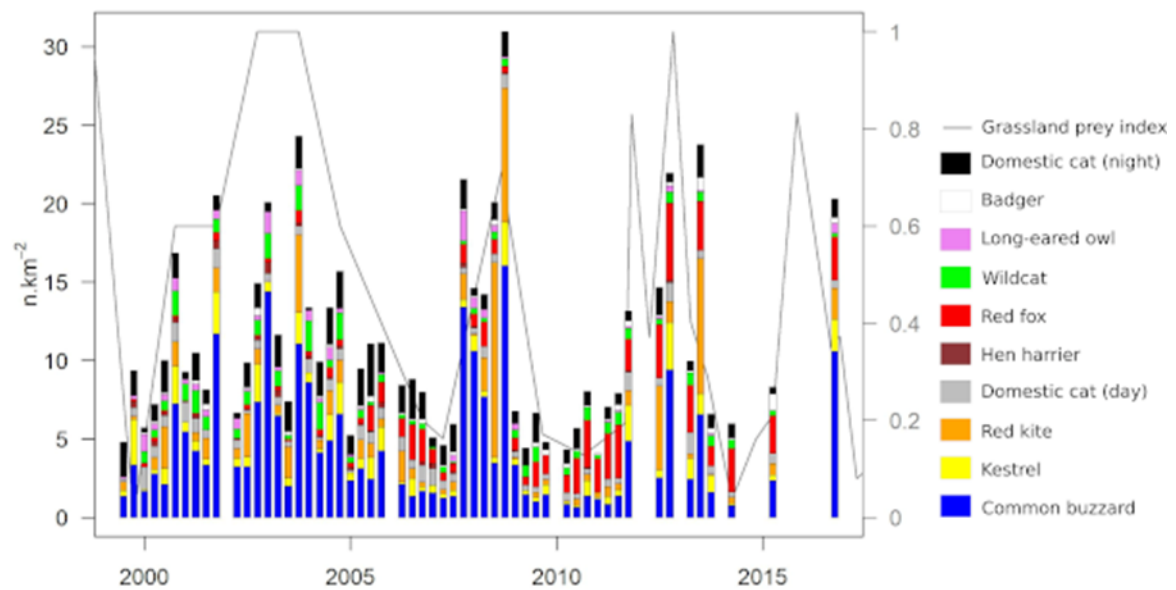
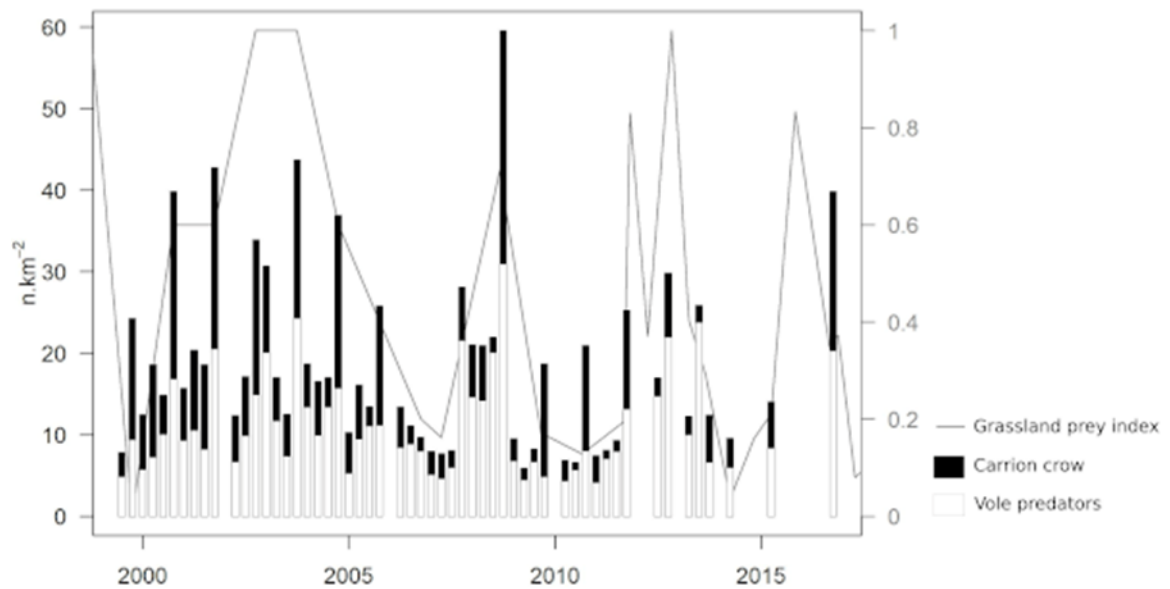
Publié dans *Ecology and Evolution*, un suivi de 20 ans des prédateurs et de leurs proies dans la Zone expérimentale de lutte anticampagnols (ZELAC) (près de La Vrigne) décrit les effets de ces variations de proies sur les densités de prédateurs et leur prélèvement alimentaire théorique quotidien.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Effets de l'augmentation de la population de renards



Photo Didier Pépin

Ces travaux basés sur des comptages routiers diurnes et nocturnes montrent comment la communauté de prédateurs s'est réorganisée avec l'**augmentation de la population de renard roux**, qui avait été décimée par intoxication secondaire à la fin des années 1990 à une époque où la bromadiolone, un rodenticide, était utilisée alors à haute dose pour contrôler les populations de campagnol terrestre. Cette augmentation de la population de renard est concomitante de la **diminution de la population de lièvre, de chat forestier et de chat domestique**. Elle n'a cependant pas conduit à une augmentation du nombre moyen de prédateurs présents dans la zone d'étude, suggérant des **compensations parmi les espèces résidentes** en raison de la prédation ou de la compétition intraguild (entre les espèces de prédateurs).

Dans cette étude, le manque de données concernant les mustélidés tels que la martre, l'hermine et la belette, qui ne peuvent pas être comptées par la technique employée, ne permet cependant pas de déterminer formellement si ces compensations observées dans ce sous-ensemble communautaire (les prédateurs comptables par comptage routier) s'étendent à l'ensemble de la communauté des prédateurs de campagnols (mais cf Baudrot et al. 2020).

La corneille noire, les oiseaux de proie et les chats domestiques



La corneille noire représente du quart à plus de soixante pour cent en densité des prédateurs observés. Les grandes variations du nombre de prédateurs pendant les pics de pullulation de campagnols sont clairement attribuables à l'**augmentation temporaire des populations d'oiseaux de proie mobiles, notamment la buse et le milan royal**. De plus, la densité des **chats domestiques** corrobore leur rôle possible dans la régulation des populations de rongeurs dans un cercle de 400-500 m **autour des villages**.

L'effet de ces variations

La prise alimentaire des prédateurs étudiés varie, au cours d'un cycle de rongeurs, d'un facteur un à sept, alors que les populations de campagnols prairiaux varient d'un facteur un à plusieurs centaines. Cette comparaison indique que cette communauté de prédateur peut contrôler les densités de campagnols quand elles sont basses, mais de façon de plus en plus marginale au-delà d'un certain seuil (estimé à 70-100 campagnols/ha dans un milieu très productif comme l'est par exemple une prairie de fauche).

La vidéo suivante (https://zaaj.univ-fcomte.fr/IMG/mp4/predationeffect_demo_-_copiev2.mp4) explique comment une simulation dynamique peut être établie à partir de ces données, et ce simulateur (<https://zaaj.univ-fcomte.fr/spip.php?article114>), permet de l'expérimenter par vous-même.

Cette étude fournit une base de connaissance solide fondée sur des données de terrain pour raisonner la gestion de la faune. Elle doit permettre un **dialogue factuel et constructif sur les objectifs et options de gestion entre toutes les parties prenantes** des socio-écosystèmes concernés par les variations de populations de rongeurs de grande amplitude (agriculture, chasse, protection d'espèces vulnérables, santé). Elle montre enfin comment une collaboration sur le long terme entre un **organisme de recherche et un organisme intéressé à la gestion de la faune** peut produire des **connaissances uniques améliorant la connaissance du système pour éclairer la prise de décision**.

Sources

<https://zaaj.univ-fcomte.fr/spip.php?article118>

Giraudoux et al. 2020 ; Numerical response of predators to large variations of grassland vole abundance and long-term community change ; <https://doi.org/10.1002/ece3.7020>

Baudrot et al. 2020 ; Trophic transfer of pesticides: The fine line between predator-prey regulation and pesticide-pest regulation ; <https://besjournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/1365-2664.13578>

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

MESSAGE DE LA DRAAF-SRAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

EVOLUTION REGLEMENTATION APPATSSUPERCAID

**DANS QUELQUES JOURS
LE SUPER CAÏD APPATS BLEU NE POURRA PLUS ETRE UTILISE
A PARTIR DU 21/12/2020, CETTE SPECIALITE SERA IDENTIFIEE COMME PPNU**

L'utilisation de super caïd appâts bleu comme moyen complémentaire de lutte contre le campagnol ne sera plus possible à partir du 21/12/2020.

Continuer d'utiliser vos fonds de stock à compter de cette date serait un mésusage considéré pénalement comme un délit (voir BSV prairie n°3 du 19/07/2019).

A partir du 21/12/2020, les stocks deviennent des produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) qu'il vous faudra éliminer avant le 21/12/2021 soit auprès d'un distributeur collecteur partenaire d'A.D.I.VALOR, soit par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée.

Dans tous les cas vous devrez obtenir et conserver l'attestation de remise de ces déchets.

MESSAGE DE LA DRAAF-SRAL BOURGOGNE-FRANCHE COMTE

FUMIGATION DES TAUPES

- La déclaration de chantier doit être systématique ; elle devra être reçue par la DRAAF/SRAL 24 heures ouvrées avant le début des opérations sur un support écrit (courrier ou courriel). Sous réserve d'évolution du dispositif actuel de déclaration, doivent être précisés à minima dans le texte et sous réserve d'indiquer votre n° de téléphone portable : le nom du responsable de chantier, le lieu de la fumigation (commune) et la date d'intervention et non plus la période.

- L'utilisation de phosphore d'hydrogène contre la taupe, à partir de son générateur, ne peut être réalisée que par des opérateurs certifiés travaillant dans une structure agréée pour ce type d'opération. Cette fumigation dans ce cadre précis ne vise que la taupe et ne peut pas être mise en œuvre contre d'autres espèces.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 5 du 04/12/2020

Le **RESEAU D'OBSERVATEURS** est indissociable de la surveillance du territoire et permet de contribuer à l'amélioration de la connaissance des populations de campagnols et autres bioagresseurs.

Si vous souhaitez intégrer le réseau d'observateurs et faire remonter tout signalement de bioagresseurs des prairies, veuillez contacter :

FREDON Bourgogne Franche-Comté:

Animatrice filière Prairie : Herminie PIERNAVIEJA
Espace Valentin-Est - 12 rue de Franche-Comté - Bât E - 25480 ECOLE VALENTIN
03 81 47 79 27 / 06 74 15 35 44 - hpiernavieja@fredonbfc.fr

Correspondant Bourgogne : Valentin LAROCHE
1 Rue Jean-Baptiste Gambut – 21200 BEAUNE
03 80 25 95 40 / 07 80 01 14 25 – vlaroche@fredonbfc.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture (CRA) Bourgogne Franche-Comté.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne Franche-Comté (Herminie PIERNAVIEJA, animatrice filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composé de la FREDON Bourgogne Franche-Comté et du SRAL.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Prairies sont les suivantes : FREDON Bourgogne Franche-Comté, FDC 25, FDC 39, CDA 39, JCE, 289 agriculteurs (25 + 39)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne-Franche-Comté. La CRA Bourgogne Franche-Comté se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de **l'Office français de la Biodiversité**".

Avec la participation financière de :

